

# L'Indice Kijiji de l'économie de seconde main

Rapport 2015



**Indice kijiji**  
de l'économie de seconde main



*« En donnant aux différents produits une durée de vie plus longue, les consommateurs peuvent conserver un niveau de vie élevé tout en protégeant l'environnement. »*





## TABLE DES MATIÈRES

---

Pourquoi créer un indice de l'économie de seconde main ? .....	1
Faits saillants et observations.....	3
Intensité des pratiques de seconde main des Canadiens .....	5
Les groupes de consommateurs de produits d'occasion .....	7
Biens les plus couramment échangés sur le marché d'occasion .....	10
Canaux utilisés dans les pratiques de seconde main .....	11
Impact perçu des pratiques de seconde main des Canadiens .....	13
Les motivations et les freins des consommateurs canadiens .....	15
Conclusions économiques.....	19
Considérations environnementales .....	26
Méthodologie et chercheurs .....	29



## POURQUOI CRÉER UN INDICE DE L'ÉCONOMIE DE SECONDE MAIN ?

### L'économie de seconde main, un phénomène qui prend de l'ampleur

L'économie de seconde main est un phénomène encore méconnu dont les statistiques économiques officielles ne tiennent pas encore compte. Exception faite des automobiles, l'achat et la vente de biens d'occasion restent plutôt informels et communautaires. Cependant, certains indices révèlent que le volume des ventes de biens d'occasion connaît une rapide croissance depuis quelques années. Cette tendance a grandement été facilitée par l'utilisation répandue d'Internet et la création de sites de petites annonces.

Toutefois, on n'a pas encore défini le phénomène ni pris sa mesure par rapport au marché canadien et aux habitudes des consommateurs canadiens. L'objectif de la présente étude est donc de dresser le portrait de l'économie de seconde main en étudiant de plus près les comportements des Canadiens qui acquièrent ou délaissent des biens d'occasion et les répercussions de ces comportements sur l'économie et sur l'environnement.

D'une certaine façon, l'économie de seconde main est un reflet des nouvelles valeurs sociales des Canadiens.<sup>1</sup> De plus en plus de gens se préoccupent de leur responsabilité sociale, de l'environnement ou de la réduction des déchets. Le Canada est reconnu comme étant un grand utilisateur de ressources mondiales,<sup>2</sup> et la manière idéale de répondre aux préoccupations des citoyens est de prendre conscience du rôle qu'ils pourraient jouer au chapitre de la protection environnementale et de la réutilisation des biens.

### Définition de l'économie de seconde main

Les pratiques de seconde main ou la réutilisation de biens d'occasion est une notion relativement large, qui suppose entre autres de prolonger la durée de vie d'un produit en s'assurant que d'autres personnes pourront continuer à l'utiliser. Ce type de consommation peut prendre plusieurs formes: don, achat, échange, utilisation gratuite ou facturée, location, prêt.

<sup>1</sup> <http://www.environicsinstitute.org/uploads/news/focus%20canada%202014%20-%20public%20opinion%20on%20climate%20change%20-%20final%20report%20-%20english%20-%20november%202014.pdf> (anglais seulement)

<sup>2</sup> [http://www.wwf.ca/fr/nouvelles/publications/rapport\\_planete\\_vivante\\_2014.cfm](http://www.wwf.ca/fr/nouvelles/publications/rapport_planete_vivante_2014.cfm)



## « De plus en plus de gens se préoccupent de leur responsabilité sociale, de l'environnement ou de la réduction des déchets. »

Dans sa définition la plus large, les pratiques de seconde main comprennent l'acquisition ou le délaissement intentionnel de biens durables ou semi-durables...

- usagés ou neufs;
- restés dans leur état original et ayant la même fonction;
- ayant déjà eu un ou plusieurs propriétaires;
- avec transfert de propriété et d'utilisation ou d'utilisation seulement (location);
- destinés dès l'achat ou par la suite à être échangés (avec contrepartie: c'est du troc) ou totalement cédés (gratuitement: c'est un don).
- pour lesquels le consommateur a entrepris les démarches nécessaires, souvent avec l'aide de divers intermédiaires.

### Objet de la présente étude

Pour saisir la profondeur et l'étendue de l'économie de seconde main au Canada, les auteurs de la présente étude ont exploré les habitudes des consommateurs canadiens en évaluant l'intensité des pratiques de seconde main afin d'en constituer un indice. Pour mesurer cette intensité, nous avons, au cours de l'année dernière, étudié deux comportements distincts: le processus d'acquisition de biens d'occasion et le processus de délaissement de biens neufs ou usagés. Nous présentons nos résultats plus loin sous *l'Indice de l'intensité des pratiques de seconde main*.

En plus de nous pencher sur les pratiques de seconde main à l'échelle nationale, nous avons également voulu évaluer la façon dont les consommateurs perçoivent l'impact de ces pratiques pour mettre au point un *Indice de l'impact perçu des pratiques de seconde main*.

L'étude a également pour objet de prendre la mesure de l'importance croissante de l'économie de seconde main et d'évaluer sa contribution à la prospérité du pays. Une meilleure compréhension du rôle de l'économie de seconde main pourrait être utile pendant l'élaboration de certaines politiques du gouvernement. Une meilleure sensibilisation à l'existence de ce circuit de distribution et à ses avantages pour les Canadiens en général pourrait en outre convaincre davantage de gens de participer à l'économie de seconde main, ce qui la rendrait encore plus profitable.

### Perspectives d'avenir

Le but de cette première étude est de concevoir un indice qui sera mis à jour et publié chaque année et permettra de prendre la mesure des pratiques de seconde main des Canadiens et de l'impact de ces pratiques sur l'économie et l'environnement du Canada.



## FAITS SAILLANTS ET OBSERVATIONS

---

- En moyenne, les Canadiens ont accordé une deuxième vie à **76 produits**, classés en 22 catégories qui vont des vêtements et accessoires pour bébés aux automobiles et aux camions.
  - De ces 76 produits, **35 ont été acquis** par le biais d'achats, de dons, d'échanges, de prêts ou de location; **41 ont été délaissés**, par le biais de reventes, de dons, d'échanges, de prêts ou de location.
  - Dans les **Prairies (115)** et en **Alberta (106)**, les pratiques de seconde main semblent très fortes, en particulier en comparaison à la situation au **Québec (50)**, où ces pratiques sont les plus faibles.
- **La motivation économique** est le facteur le plus courant de l'acquisition de biens d'occasion. Toutefois, quand il s'agit de délaissier des produits, les gains financiers arrivent au quatrième rang seulement des motivations.
  - **Le pragmatisme, l'altruisme et les considérations écologiques** sont les principaux facteurs qui motivent les gens à délaissier leurs biens sur le marché d'occasion.
  - **Les facteurs sociaux**, par exemple l'interaction avec les autres sont les facteurs les moins souvent cités quand il est question d'acquérir ou de délaissier des produits d'occasion.

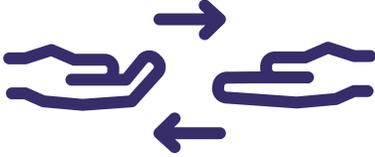


**Kijiji est le canal préféré des Canadiens quant aux pratiques de seconde main.**



## « L'achat de biens d'occasion permet à une famille canadienne moyenne de quatre personnes d'économiser environ 1 150 \$ par année. »

- Chaque année, les consommateurs canadiens dépensent près de 200 milliards de dollars à l'achat de biens de consommation durables et semi-durables, lesquels, pour la plupart, pourraient durer plus longtemps et pourraient être revendus à titre de biens d'occasion.
- Dans le passé, le marché était limité en raison des défis que constituait l'échange de biens d'occasion (il était compliqué de trouver des acheteurs ou des vendeurs, il était difficile de se mettre les uns en communication avec les autres). L'arrivée des sites de petites annonces comme Kijiji a transformé le marché en facilitant l'échange de biens d'occasion et il semble que ce canal ait connu une croissance substantielle.
- Les ventes annuelles de biens d'occasion durables et semi-durables seraient, selon les estimations, de 30 milliards de dollars par année aujourd'hui au Canada, ce qui représente environ 15% de la valeur des nouveaux biens achetés. L'achat de biens d'occasion permet à une famille canadienne moyenne de quatre personnes d'économiser environ 1 150 \$ par année.
- La grande majorité des nouveaux biens durables et semi-durables achetés par les consommateurs canadiens aujourd'hui sont des biens d'importation. L'achat d'un bien neuf fait donc en sorte que l'argent sort du Canada. En prolongeant la durée de vie utile des biens, la consommation de biens d'occasion réduit l'ampleur de ces sorties de fonds; elle a donc un impact économique positif.
- Compte tenu du rythme actuel des dépenses, on peut affirmer que la consommation de biens d'occasion, en remplaçant les importations, soutient environ 300 000 emplois dans l'économie canadienne. En encourageant les activités qui permettent de prolonger la durée de vie des biens, par exemple les installations de réparation locales qui proposent des emplois spécialisés, on obtient des avantages économiques positifs additionnels.
- L'argent dépensé sur le marché d'occasion contribue pour environ 34 milliards de dollars de plus au produit intérieur brut (PIB) du Canada puisqu'il n'est pas consacré aux importations. C'est donc un apport net aux recettes du gouvernement, par le truchement des impôts sur le revenu. Pour chaque tranche de 1 milliard de dollars de ventes de biens d'occasion, le gouvernement enregistre des recettes d'environ 340 millions de dollars.
- Selon l'organisme *Global Footprint Network*, le Canada se classe au quatrième rang sur la liste des pays industrialisés qui ont la pire empreinte écologique. Pour renverser cette tendance au gaspillage, une solution consiste à sensibiliser la population aux bienfaits de la réutilisation sur l'environnement. En prolongeant la durée de vie des biens, les consommateurs peuvent conserver un niveau de vie élevé tout en réduisant les effets néfastes sur l'environnement.



## INTENSITÉ DES PRATIQUES DE SECONDE MAIN DES CANADIENS

Pour l'exercice 2013-2014, l'Indice d'intensité des pratiques de seconde main s'établissait à 76. Cela signifie qu'en moyenne, les Canadiens avaient accordé une deuxième vie à 76 produits, classés dans 22 catégories.

En particulier, les Canadiens avaient acquis 35 produits d'occasion au cours de l'année. De ce nombre, plus de la moitié (18) avaient été acquis par le biais d'achats d'occasion et 10 avaient été donnés. Un nombre marginal de produits avaient été échangés (2) ou loués avec ou sans frais (5). Au cours des 12 derniers mois, les Canadiens ont délaissé 41 produits; plus de la moitié (25) ont été donnés, et 9 ont été revendus. Comme c'était le cas pour les acquisitions, un nombre marginal de produits avaient été échangés (2) ou loués avec ou sans frais (3).

L'Indice d'intensité des pratiques de seconde main exprime le nombre de produits échangés, c'est à dire acquis ou délaissés, au cours de l'année 2013-2014. L'indice s'applique donc à une période spécifique, mais aucune limite supérieure n'est fixée. En général, un indice de 100 est attribué à une année de référence, et les changements sont calculés en fonction de cette valeur de référence.

Lorsque l'indice s'établit à 150, on comprend qu'il y a eu une augmentation de 50% par rapport à la période de référence. Ainsi, pour l'exercice 2014-2015, l'Indice d'intensité des pratiques de seconde main de 76 se verra attribuer une valeur de référence de 100.

L'Indice d'intensité des  
pratiques de seconde main

.....

7

**Tableau 1.** Intensité des pratiques de seconde main des Canadiens par région

Intensité des pratiques de seconde main		Indice d'intensité	Indice d'acquisition	Indice de délaissement	Total	
Note moyenne canadienne		76	35	41	N	%
Région de résidence	Alberta	<b>105.9</b>	<b>50.5</b>	<b>55.4</b>	226	11%
	Colombie-Britannique	74.3	36.3	38.0	264	13%
	Maritimes	63.0	32.0	31.0	130	6%
	Prairies	<b>115.0</b>	<b>66.0</b>	<b>49.0</b>	136	7%
	Ontario	76.2	32.9	43.3	808	40%
	Québec	<b>49.8</b>	<b>22.5</b>	<b>27.3</b>	433	22%

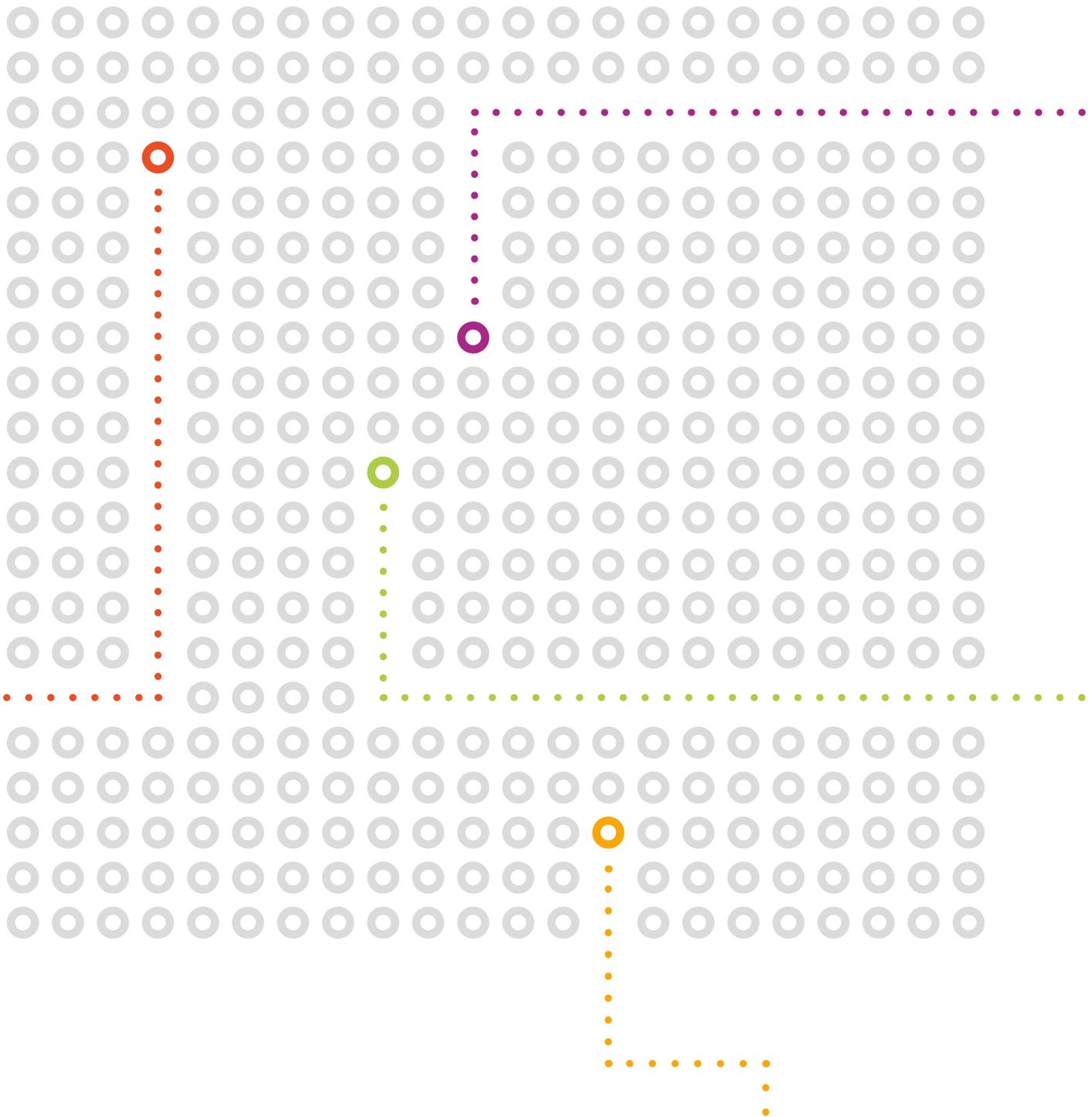
Les Maritimes regroupent la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador; les Prairies regroupent le Manitoba et la Saskatchewan. Les territoires du Nord-Ouest, du Yukon et du Nunavut ont été exclus en raison d'un échantillonnage trop petit.

Dans les Prairies (115) et en Alberta (106), les pratiques de seconde main sont beaucoup plus importantes qu'au Québec (50). Voici quelques données plus précises:

- Les résidents des Prairies affichent les pratiques les plus intenses, car ils ont acquis 66 produits et en ont délaissé 49.
- Les résidents de l'Alberta ont acquis 51 produits (par rapport à une moyenne de 35) et en ont délaissé 55 (par rapport à une moyenne de 41).
- Les résidents du Québec affichent les pratiques les moins intenses: ils ont acquis 23 produits et en ont délaissé 27.



# LES GROUPES DE CONSOMMATEURS DE PRODUITS D'OCCASION





Surtout des femmes (60%)  
25 à 44 ans

## Les adeptes persuadés (3,2% de la population)

### Sous-groupes les plus représentés statistiquement dans cette catégorie :

- Ménage de trois ou quatre personnes
- Femmes au foyer
- Anglophones
- Résidents de l'Alberta, du Manitoba, de l'Ontario
- Personnes qui ont vécu plusieurs changements de vie : mariage, nouvelle relation, naissance, adoption, départ d'un ou de plusieurs enfants de la maison

### Pratiques de consommation de biens d'occasion

#### Acquisition de biens d'occasion

- 96% ont acheté des biens d'occasion
- 93% ont reçu des biens d'occasion par le biais de dons
- 60% ont échangé des biens

#### Délaissement de biens d'occasion

- 89% ont vendu des biens d'occasion
- 93% ont donné des biens d'occasion
- 55% ont échangé des biens d'occasion



Surtout des femmes (66%)  
18 à 24 ans

## Les idéalistes pratico-pratiques (9,1% de la population)

### Sous-groupes les plus représentés statistiquement dans cette catégorie :

- Étudiants à temps plein ou à temps partiel, travailleurs à temps plein ou à temps partiel
- Anglophones
- Résidents de l'Ontario et de la Saskatchewan
- Personnes qui ont vécu plusieurs changements de vie : augmentation du revenu du ménage, nouvel emploi, déménagement

### Pratiques de consommation de biens d'occasion

#### Acquisition de biens d'occasion

- 92% ont acheté des biens d'occasion
- 85% ont reçu des biens d'occasion par le biais de dons
- 47% ont échangé des biens

#### Délaissement de biens d'occasion

- 71% ont vendu des biens d'occasion
- 97% ont donné des biens d'occasion
- 34% ont échangé des biens d'occasion



Surtout des femmes (69%)  
45 à 64 ans

## Les enthousiastes matures (22,3% de la population)

### Sous-groupes les plus représentés statistiquement dans cette catégorie :

- Travailleurs à temps plein et travailleurs indépendants
- Anglophones
- Personnes qui ont vécu plusieurs changements de vie : décès d'un proche, perte d'un emploi, diminution du revenu du ménage

### Pratiques de consommation de biens d'occasion

#### Acquisition de biens d'occasion

- 83% ont acheté des biens d'occasion
- 73% ont reçu des biens d'occasion par le biais de dons
- 36% ont échangé des biens

#### Délaissement de biens d'occasion

- 54% ont vendu des biens d'occasion
- 92% ont donné des biens d'occasion
- 21% ont échangé des biens d'occasion



Groupe mixte  
(hommes : 52%;  
femmes : 48%)  
65 et +

## Les hésitants (65,4% de la population)

### Sous-groupes les plus représentés statistiquement dans cette catégorie :

- Ménage d'une ou deux personnes
- Retraités, fondateurs d'une entreprise, chômeurs ou personnes handicapées, personnes en arrêt de travail ou en congé
- Francophones
- Résidents des provinces atlantiques et du Québec
- N'ont pas vécu de changements majeurs dans leur vie

### Pratiques de consommation de biens d'occasion

#### Acquisition de biens d'occasion

- 68% ont acheté des biens d'occasion
- 52% ont reçu des biens d'occasion par le biais de dons
- 14% ont échangé des biens

#### Délaissement de biens d'occasion

- 35% ont vendu des biens d'occasion
- 63% ont donné des biens d'occasion
- 9% ont échangé des biens d'occasion

## BIENS LES PLUS COURAMMENT ÉCHANGÉS SUR LE MARCHÉ D'OCCASION

Les trois catégories de biens d'occasion les plus souvent échangés

### #1 - Vêtements, chaussures and articles de mode



### #2 - Produits de divertissement



### #3 - Vêtements et accessoires de bébé



## CANAUX UTILISÉS DANS LES PRATIQUES DE SECONDE MAIN

---

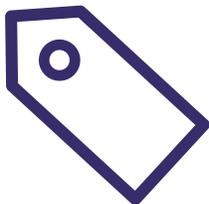
Même si Kijiji est plus aisément associé à la vente et à l'achat de biens d'occasion, ce site héberge également un nombre considérable d'activités de troc, de location et de prêt, ce qui en fait dans l'ensemble le canal unique le plus souvent utilisé (17%), tant pour l'acquisition (17%) que pour le délaissement (18%).

Deux canaux se partagent le second rang du marché de seconde main. Le premier canal, accaparant 15% du marché, est constitué de «la famille, les amis ou les connaissances n'utilisant pas les canaux en ligne»; c'est le marché de seconde main hors ligne. L'autre canal, qui accapare également 15% du marché, est constitué par «la famille, les amis et les connaissances qui ont eu recours à internet pour leurs échanges»; c'est le marché de seconde main en ligne.

Le canal représenté par «la famille, les amis et les connaissances» – présents ou non sur les réseaux sociaux – est responsable à parts égales de l'acquisition et du délaissement de biens d'occasion. Les biens sont délaissés hors ligne 14% du temps, et en ligne, 14% du temps. Ils sont acquis hors ligne 16% du temps, et en ligne, 16% du temps. Cette répartition égale donne à penser que, dans l'économie de seconde main, les réseaux sociaux jouent un rôle important même au sein de la famille, des amis et des connaissances, alors qu'on aurait pu croire que ces types de relations sont associés à des formes de communication plus traditionnelles.

Le tableau qui suit montre bien que les sites de petites annonces en ligne contribuent de façon importante à la prolongation du cycle de vie des produits au Canada; il faut considérer le fait que les échanges entre membres d'une famille, entre amis ou entre connaissances, facilités par les réseaux sociaux, peuvent être dissociés des échanges effectués entièrement hors ligne.

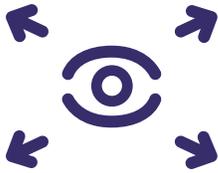




**Tableau 2.** Canaux utilisés dans les pratiques de seconde main

Canaux	%
Kijiji	17 %
Ma famille, mes proches, amis ou d'autres connaissances (autre que les réseaux sociaux)	15 %
Ma famille, mes proches, amis ou d'autres connaissances (par les réseaux sociaux)	15 %
Magasins d'occasion à vocation sociale	10 %
Friperie	5 %
Ventes-débarras	5 %
Autres sites de petites annonces en ligne	4 %
Craigslist	3 %
Autres évènements ponctuels	3 %
Autres magasins commercialisant de l'occasion	2 %
Objets trouvés en bordure de rue	2 %
eBay	2 %
Petites annonces papier	2 %
Magasins spécialisés dans le troc et l'échange	2 %
Sites de troc et d'échange	1 %
Entreprises / boutiques de location	1 %
Amazon	1 %
Détaillants surtout engagés dans la vente de produits neufs	1 %
Sites Internet dédiés aux dons d'objets	1 %
Magasins commercialisant de l'occasion	1 %
Sites de location et de prêt entre particuliers	1 %
LesPAC	1 %
Auto Hebdo	1 %
Auto Trader	1 %
Autres sites Internet spécialisés	0 %
Associations et OSBL	0 %
Dépôts-ventes	0 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>





## IMPACT PERÇU DES PRATIQUES DE SECONDE MAIN DES CANADIENS

*L'Indice de l'impact perçu des pratiques de seconde main est calculé sur une échelle qui va de 0 (les consommateurs estiment que leurs pratiques n'ont aucun impact) à 100 (les consommateurs estiment que leurs pratiques ont un impact réel). En 2014, la perception des Canadiens relativement à l'impact de leurs pratiques de seconde main se traduisait par une note de 56 sur 100. Cela veut dire que les consommateurs percevaient leurs pratiques comme ayant un effet assez considérable sur plusieurs dimensions clés, étant donné que la note obtenue dépassait 50; il s'agit des dimensions comme l'écologie, le pouvoir d'achat (c. à d. l'impact économique), l'expression de soi (à savoir que leurs pratiques démontrent un comportement responsable), l'aspect social (c. à d. l'établissement de relations et l'interaction avec les autres) et l'évasion (s'évader de la routine quotidienne). Voici des détails:*

*L'Indice de l'impact perçu des pratiques de seconde main*

.....

5

## Impact perçu des pratiques de seconde main des Canadiens



### ÉCOLOGIE

(Limiter la production de déchets et réduire l'exploitation des ressources naturelles)

68 sur 100



### ÉCONOMIE

(Augmenter son pouvoir d'achat)

63 sur 100



### EXPRESSION PERSONNELLE

(Présenter une image de soi positive aux autres)

51 sur 100



### SOCIALISATION

(Socialiser avec d'autres personnes)

47 sur 100





## LES MOTIVATIONS ET LES FREINS DES CONSOMMATEURS CANADIENS

L'étude a également exploré ce qui motive et freine les Canadiens à consommer des biens d'occasion, révélant un mélange d'influences émotionnelles et pratiques.

### MOTIVATIONS liées à l'acquisition de biens d'occasion

Voici les facteurs qui motivent les consommateurs canadiens à acquérir des biens d'occasion :

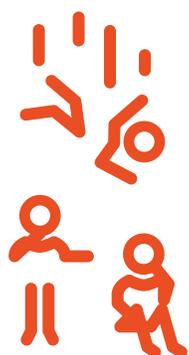




### **OBSTACLES** liés à l'acquisition de biens d'occasion

Voici les facteurs qui font hésiter les consommateurs canadiens à acquérir des biens d'occasion :





### DÉCLASSEMENT SOCIAL

(La peur d'endommager son image sociale)

34 sur 100

### PSYCHOSOCIAL

(La peur d'être rejeté par les autres)

32 sur 100

## MOTIVATIONS liées au délaissement de biens d'occasion

Voici les facteurs qui motivent les consommateurs canadiens à délaisser des biens :



### PRAGMATIQUE

(Facilité de se départir des biens)

73 sur 100

### ALTRUISTE

(Faire quelque chose de bien pour les autres et la société)

65 sur 100

### ÉCOLOGIQUE

(Préserver l'environnement)

62 sur 100

### ÉCONOMIQUE

(Faire un gain d'argent)

57 sur 100

### HÉDONIQUE

(Le plaisir de marchander et négocier)

53 sur 100



**ANTICOMMERCIALE**  
(Le plaisir de marchander et négocier)

50 sur 100



**CONTACT SOCIAL**  
(Entrer en contact avec d'autres personnes)

45 sur 100

### **OBSTACLES** liés au délaissement de biens d'occasion

Voici les facteurs qui font que les consommateurs canadiens hésitent à délaisser des biens :



**ATTACHEMENT  
SENTIMENTAL**  
(Difficultés de se départir des biens)

47 sur 100



**INVESTISSEMENT  
PERSONNEL**  
(L'effort requis pour faire les échanges)

45 sur 100



**EFFICACITÉ PERSONNELLE**  
(La perception d'un manque de compétences pour mener à bien l'échange)

44 sur 100



**ANXIÉTÉ SOCIALE**  
(La peur d'entrer en contact avec d'autres personnes)

42 sur 100



## CONCLUSIONS ÉCONOMIQUES

---

### L'économie de seconde main : bonne pour le portefeuille des Canadiens

De manière générale, l'étude a révélé que les gens qui acquièrent des biens d'occasion sont surtout motivés par le désir d'économiser de l'argent (les préoccupations environnementales arrivent au deuxième rang de leurs motivations). De fait, étant donné que de nombreux articles échangés sur le marché d'occasion sont presque neufs et qu'il vaut mieux les vendre à quelqu'un qui en a besoin plutôt que de les laisser ramasser la poussière dans un grenier ou de les jeter, la plupart des gens sont d'accord sur le fait qu'il s'agit d'un commerce avantageux tant pour l'acheteur que pour le vendeur. Pour tous ceux qui ont été ébranlés par les turbulences économiques des dernières années et qui ont de la difficulté à boucler leur budget, ce double avantage est particulièrement important.

Les gens qui font une bonne affaire en achetant des articles d'occasion sont motivés par les économies qu'ils font personnellement; toutefois, l'étude révèle que, du point de vue macroéconomique, le Canada en retire également un grand bénéfice. Cette conclusion pourrait bien sembler paradoxale, étant donné que les économistes affirment souvent que l'augmentation des dépenses des consommateurs stimule l'économie. On se demande alors comment un comportement qui éloigne les gens des centres commerciaux pourrait être bon pour l'économie?

Ce paradoxe apparent peut en fait s'expliquer à la lumière de la mondialisation de l'économie et de la spécialisation qui en résulte dans le secteur manufacturier. Plus précisément, l'économie d'aujourd'hui est tellement ouverte que presque tous les biens manufacturés achetés par les consommateurs canadiens sont fabriqués à l'étranger. En conséquence, l'achat de nouveaux articles entraîne une augmentation des importations, et les importations constituent une catégorie négative, car il faut soustraire cet argent des calculs du PIB. **La consommation de biens d'occasion réduit en fait le volume des importations.**

### Comment les Canadiens dépensent-ils leur argent durement gagné ?

Pour comprendre comment le marché de seconde main peut contribuer à l'économie, il faut d'abord établir des catégories de même que la valeur commerciale générale des biens typiquement achetés par les consommateurs.

« L'étude révèle que, du point de vue macroéconomique, le Canada en retire également un grand bénéfice. »

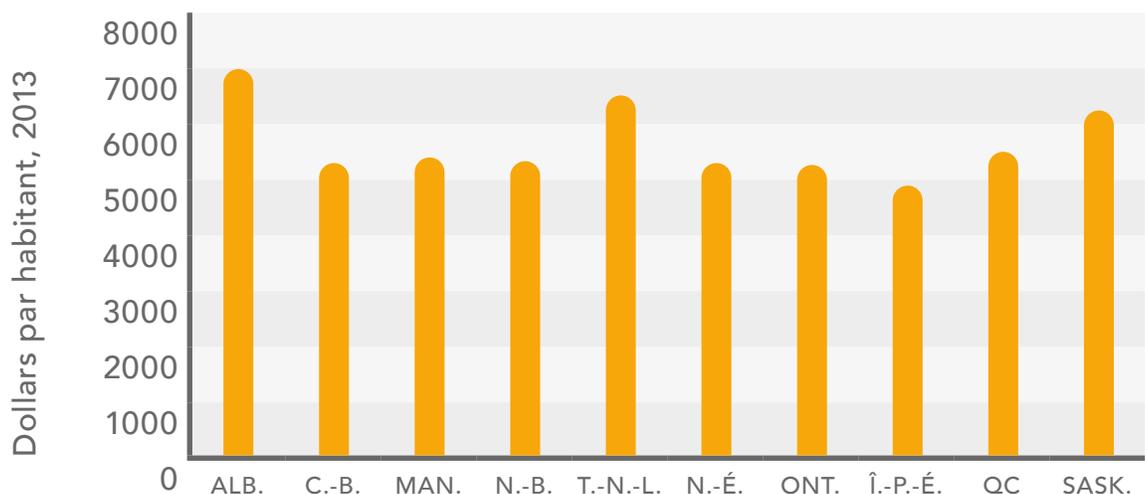
Les articles que l'on peut acheter d'occasion sont, par nature, des articles qui peuvent servir longtemps. Ces articles sont communément appelés des biens durables et semi-durables. Statistique Canada fournit un grand nombre d'informations sur tous les aspects des comportements des Canadiens, y compris le montant des dépenses annuelles, pour chacune des 105 catégories de dépenses de consommation.

En 2013, la dernière année complète pour laquelle des données sont disponibles, les Canadiens ont acheté pour près de 200 milliards de dollars de biens durables et semi-durables.

Les dépenses par habitant varient considérablement entre les provinces (voir le graphique suivant). Cela est dû en partie aux variations du revenu. L'Alberta, province la plus prospère qui affiche le revenu par habitant le plus élevé (malgré les défis qu'entraîne, au moment de la rédaction du présent rapport, la chute des prix du pétrole), affiche également le plus haut niveau de dépenses de consommation par habitant. Il est intéressant de noter que l'Alberta affiche aussi les plus forts niveaux de pratiques de seconde main par habitant.

À l'opposé, le Québec, qui affiche l'un des plus faibles niveaux de revenus disponibles par habitant (la province arrive au 12<sup>e</sup> rang selon l'Institut de la statistique du Québec), affiche également les plus faibles niveaux de pratiques de seconde main. Cette conclusion nous amène à nous demander si les Québécois ne pourraient pas tirer un avantage économique en participant davantage au marché de seconde main.

**Graphique 1. Les dépenses pour des biens durables et semi-durables par province, par habitant**

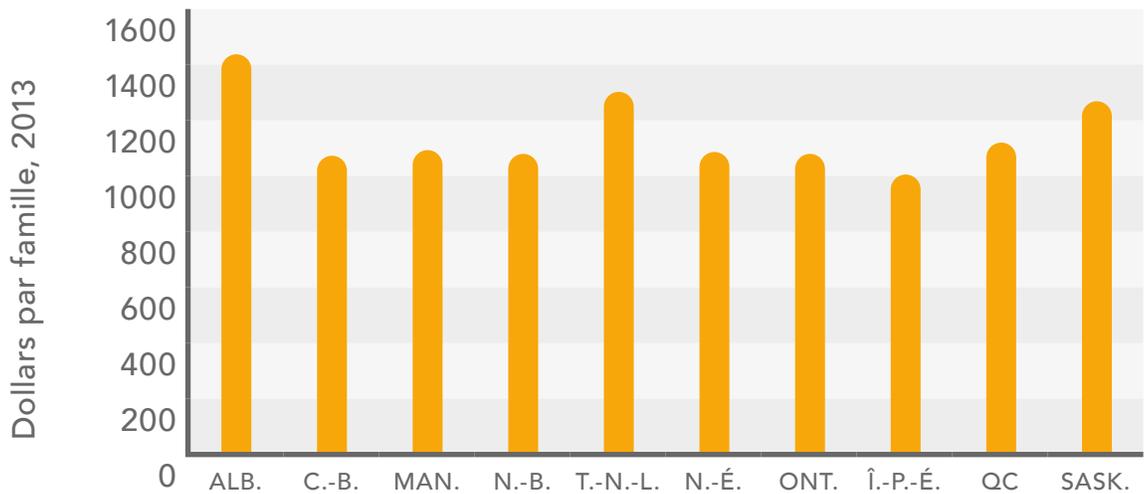


Source: Statistiques Canada, Tableau 384-0038, PIB, en termes de dépenses

Le graphique précédant représente les dépenses moyennes par personne, tous âges confondus. Bien que les dépenses réelles des ménages varient grandement selon l'âge et le niveau de revenu de leurs membres, ces données restent utiles pour représenter les montants qui pourraient être économisés par une participation plus grande à l'économie de seconde main.

Passons maintenant à la valeur marchande des biens d'occasion ; on peut raisonnablement présumer qu'en moyenne les nouveaux biens coûtent au moins 50% plus cher que les biens usagés.<sup>3</sup> Selon les résultats de notre étude, nous pouvons ainsi estimer que les dépenses consacrées aux biens d'occasion par rapport aux biens neufs sont actuellement de 30 milliards de dollars environ, ce qui représente 15% de la valeur des biens neufs. Nous pouvons donc en déduire qu'une famille canadienne de quatre personnes qui dépense en moyenne 22 000\$ annuellement pour l'achat de nouveaux biens pourrait économiser environ 1 150\$ par année si elle achetait certains articles d'occasion. Le graphique 2 exprime ces estimations à l'échelle provinciale en montrant quelles économies seraient réalisées si la part des dépenses consacrée aux biens usagés était la même dans toutes les provinces. En réalité, le recours aux biens usagés semble différer légèrement d'une province à une autre, mais les données disponibles pour le moment ne nous permettent pas de rendre compte de cette réalité de manière plus précise.

**Graphique 2.** Économies annuelles potentielles pour une famille de quatre en achetant des biens usagés



Source: Statistiques Canada, Tableau 384-0038, PIB, en termes de dépenses

<sup>3</sup> Voici un exemple: le prix d'une nouvelle automobile typique est supérieur d'environ 60% au prix du même modèle âgé de trois ans (information tirée du site <http://www.vmrCanada.com>).

Chaque année, les Canadiens achètent pour 125 milliards de dollars de nouveaux biens durables, qui s'ajoutent aux biens qu'ils possèdent déjà. En somme, la valeur totale de tous les biens durables que les Canadiens possèdent augmente de façon considérable. Toutefois, le taux de dépréciation des biens durables, selon les estimations de Statistique Canada, équivaut à près de 100 milliards de dollars par année. Donc, **les nouveaux biens achetés chaque année ne font que remplacer les biens durables qui se sont dépréciés ou qui ont fini par être jetés.** Autrement dit, même si l'expression «biens durables» laisse entendre qu'il s'agit de biens qui devraient durer longtemps, ce n'est pas le cas en réalité, soit parce que les biens ne sont pas de bonne qualité, soit parce qu'ils sont jetés prématurément. Si les Canadiens utilisaient de façon plus avisée le marché de seconde main, ils pourraient réduire ce taux de dépréciation et réaliser des économies considérables.

*« On estime aujourd'hui que les ventes annuelles de biens d'occasion s'élèvent à environ 30 milliards de dollars, ce qui représente 15 % de la valeur des biens neufs achetés. »*

### Les pratiques de seconde main sont bonnes pour l'économie canadienne

Tel que mentionné précédemment, l'argument économique selon lequel il est souhaitable que davantage de consommateurs achètent de nouveaux biens pour que la demande stimule l'économie est un argument dépassé puisque la grande majorité des biens que les Canadiens achètent sont fabriqués à l'étranger. Il est possible de stimuler d'autres types d'emploi durables, par exemple dans le domaine de la réparation et du reconditionnement, qui réduisent la dépendance aux importations.

L'une des conséquences de la concurrence mondiale fait que, dans chaque pays, la production se spécialise de plus en plus. Cette spécialisation est nécessaire de façon à réaliser les meilleures économies d'échelle possible. Au Canada, le secteur manufacturier est encore substantiel, mais il concerne surtout, aujourd'hui, des biens industriels, et très peu de biens de consommation finis. Les biens durables et semi-durables que les consommateurs achètent sont presque tous importés.

Le tableau suivant montre qu'en moyenne, environ 90% de la valeur d'achat de nouveaux biens des catégories durable et semi-durable entraîne une augmentation des importations. Le coût des produits importés est moindre que ce que le consommateur paie au détail, étant donné qu'il faut ajouter au prix payé au fabricant étranger la marge bénéficiaire, le prix de gros et les frais de distribution. La marge bénéficiaire varie considérablement selon le produit, passant de plus de 50% dans les catégories des biens à faible valeur, à moins de 20% dans le cas des automobiles et des camions. La moyenne pondérée est donc d'environ 33%. Certains pourraient faire valoir qu'en éliminant l'apport de la marge bénéficiaire, en achetant des articles usagés plutôt que des articles neufs, on nuit à l'économie; cependant, les économies réalisées grâce à l'achat de biens usagés plutôt que de biens neufs compenseraient ces pertes. En particulier, une estimation prudente selon laquelle les biens d'occasion sont moins chers de 50% que les biens neufs, permet de croire que pour chaque dollar dépensé à l'achat de biens d'occasion, un dollar environ échapperait à l'importation. On se base habituellement sur un multiplicateur des nouvelles dépenses du revenu de 1,2. Étant donné l'ampleur estimée des ventes d'occasion, on pourrait affirmer que le PIB était potentiellement supérieur d'environ 34 milliards de dollars en 2014.

**Tableau 3.** Part des importations par marchandise

Marchandise	Part des importations
Télévisions et autre matériel audio-visuel	99 %
Chaussures	96 %
Appareils téléphoniques	96 %
Ordinateurs et périphériques informatiques	94 %
Bateaux	94 %
Vêtements pour bébés et enfants	93 %
Jeux et jouets	93 %
Petits appareils électroménagers	92 %
Valises, sacs à main, et autres produits de cuir et produits analogues	91 %
Accessoires vestimentaires	88 %
Vêtements pour hommes et vêtements pour femmes	87 %
Pneus	87 %
Outils à main et coutelleries	86 %
Autocaravanes, caravanes classiques et caravanes	86 %
Moteurs à essence pour véhicules automobiles et leurs pièces	85 %
Voitures automobiles	83 %
Matériel électrique et électronique pour les véhicules automobiles	83 %
Autres textiles domestiques	79 %
Gros appareils électroménagers	77 %
Camions légers, fourgonnettes et véhicules utilitaires sport	70 %
Bijoux et pièces d'argenterie	68 %
Articles de sport et d'athlétisme	67 %
Fournitures et matériels médicaux, dentaires et protection personnelle	66 %
Ameublements de maison	65 %
Appareils d'éclairage	61 %
Livres, imprimés et sur support électronique	43 %

Source: Statistiques Canada, tableaux entrées-sorties, 2009

Le multiplicateur des nouvelles dépenses est le nom donné à une notion largement utilisée en macroéconomie. Lorsque de nouvelles dépenses sont injectées dans un système, elles déclenchent un effet «boule de neige». Un multiplicateur de 1,2 signifie que, pour chaque premier dollar dépensé, le PIB augmente de 1,20\$. La personne qui reçoit cet argent le dépense, constituant ainsi le revenu d'une autre personne, qui va à son tour le dépenser, pour constituer le revenu d'une troisième personne, et ainsi de suite. Dans une économie où le commerce international n'intervient pas, le multiplicateur peut être très élevé, mais, en pratique, beaucoup d'argent «fuit» dans le marché de l'importation. Et c'est pourquoi les dépenses de seconde main, qui supposent une réduction des importations, sont bénéfiques. Le multiplicateur est estimé à l'aide de modèles mathématiques, et les économistes du Canada se sont entendus pour en fixer la valeur entre 1,2 et 1,3. (Pour le présent rapport, nous avons utilisé la valeur minimale, plus raisonnable.)

On peut considérer que cet argent sera disponible pour les dépenses consacrées à d'autres secteurs de l'économie canadienne. Dans un scénario contrefactuel, où les consommateurs n'achèteraient que des biens neufs plutôt que ce qu'ils trouvent sur le marché d'occasion, cet argent serait sorti de l'économie du Canada.

Actuellement, au Canada, le rapport entre l'emploi et le PIB veut qu'un emploi environ soit lié à chaque tranche de 110 000\$ du produit intérieur brut. Nous estimons qu'en remplaçant les dépenses consacrées aux produits d'importation par des dépenses consacrées aux biens d'occasion, le PIB serait augmenté d'environ 34 milliards de dollars. En se fondant sur le ratio entre les emplois et les dollars, on pourrait dire qu'environ 300 000 emplois au Canada existent grâce à l'économie de seconde main. Autrement dit, si tous les gens qui achètent actuellement des biens d'occasion décidaient subitement de n'acheter désormais que des biens neufs, une grande somme d'argent sortirait des poches des Canadiens et servirait à payer les biens importés supplémentaires. Cela entraînerait une réduction du PIB et, par conséquent, du nombre d'emplois.

## Considérations fiscales

Ces dernières années, on a beaucoup parlé de «l'économie souterraine» au Canada. On donne diverses définitions de l'économie souterraine, mais ces définitions sont généralement liées à une certaine illégalité, c'est à dire qu'on cherche soit à éviter la réglementation, soit à ne pas payer d'impôt.

Selon cette définition, l'économie de seconde main ne fait donc pas partie, de manière générale, de l'économie souterraine, du moins dans les provinces qui perçoivent une taxe de vente harmonisée (TVH), laquelle prévoit une exemption «de petit commerçant», de 30 000\$ par personne par année. Cette limite n'a pas été augmentée depuis l'adoption de la TPS (qui a été remplacée par la TVH), en 1991, mais elle a été considérablement érodée par l'inflation.<sup>4</sup> L'exemption «de petit commerçant» n'est pas suffisamment importante pour éviter à une entreprise d'importance, fonctionnant à temps plein, de payer sa part d'impôts, mais elle est beaucoup trop élevée pour que même un participant privé des plus enthousiastes du marché d'occasion l'effleure en une année.

Si les 25 millions d'adultes canadiens utilisaient pleinement leur crédit d'impôt maximal, il pourrait y avoir au Canada, chaque année, pour environ 750 milliards de dollars de ventes hors taxes. Cependant, cette exemption est assortie d'une restriction importante. Un particulier qui vend une automobile usagée, en général, n'a pas droit à l'exemption de 30 000\$, même dans les provinces qui perçoivent la TVH (p. ex. l'Ontario, le Québec ou la Nouvelle-Écosse). Dans ces provinces, le gouvernement provincial continue

---

<sup>4</sup> En 1991, on pouvait acheter avec 30 000\$ à peu près les mêmes produits réels qu'avec 45 000\$ en 2014

à percevoir une taxe de vente au même taux que la TVH. Les taxes sur les automobiles usagées sont assez rigoureusement perçues, puisqu'elles le sont au moment où le titre de propriété est enregistré.

Selon le régime provincial régulier de taxes de vente, dans les quatre provinces qui perçoivent toujours ces taxes, la vente privée de biens d'occasion est généralement taxable. Cela varie cependant entre les provinces, et il y a souvent des exemptions particulières. Dans les provinces qui perçoivent la TVH, les particuliers peuvent en toute légalité vendre des meubles et des biens personnels usagés sans payer de taxes, car ils peuvent recourir à l'exemption. On parle généralement alors de «l'économie informelle», en établissant une distinction par rapport à «l'économie souterraine», car il n'y a rien là qu'on cherche à cacher. Une partie des économies que permet le marché d'occasion vient du fait qu'il n'y a pas de taxe de vente à payer, et cette taxe représente de 13 à 15% du prix dans les provinces qui perçoivent la TVH. Ce sont des économies intégrées, qui sans nul doute encouragent la participation à l'économie de seconde main.

La taxe de vente harmonisée a été conçue pour être une taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Une taxe sur la valeur ajoutée signifie que, à chaque étape de l'activité économique, on calcule la taxe uniquement sur la valeur ajoutée nette. Les biens qui sont revendus sur le marché d'occasion ont déjà été taxés en fonction de leur valeur ajoutée au moment où ils ont été fabriqués et vendus une première fois. Comme un bien n'est fabriqué qu'une seule fois, il n'est taxé qu'une seule fois. Cela sert également à encourager une durée de vie plus longue pour les biens d'occasion, puisque la taxe sur les biens neufs est en quelque sorte une pénalité pour l'utilisation des ressources.

On peut se demander si la circulation de biens d'occasion non taxables n'entraînerait pas une perte de revenus fiscaux pour le gouvernement, par rapport à ce qu'il aurait touché si les gens avaient plutôt acheté des biens neufs. Au contraire! Sur des dépenses de 1 milliard de dollars de biens de consommation neufs, le gouvernement aurait perçu en TVH 130 millions de dollars (selon le taux de l'Ontario). Mais comme la plus grande partie de ces biens seraient importés, le gouvernement ne percevrait qu'une part relativement mince d'impôt sur le revenu généré par ces dépenses. C'est parce que le revenu ainsi créé serait gagné en majeure partie à l'étranger, non pas au Canada. Comme nous venons de l'expliquer, les dépenses sur le marché de seconde main augmentent le PIB au Canada parce qu'elles ne sont pas consacrées aux importations. Selon ces calculs et le taux moyen des recettes du gouvernement par rapport au PIB, chaque tranche de 1 milliard de dollars de dépenses dans le marché de seconde main représente pour le gouvernement des recettes supplémentaires de 340 millions de dollars environ.<sup>5</sup>

---

<sup>5</sup> Selon Statistique Canada, Tableau 380-0080, Revenus, dépenses et solde budgétaire, les recettes du gouvernement représentent 38% du PIB.



## CONSIDÉRATIONS ENVIRONNEMENTALES

---

### L'empreinte écologique des Canadiens et les avantages de s'éloigner d'une société de gaspillage

En plus des avantages économiques directs, les biens d'occasion contribuent aussi à la protection de l'environnement. Selon les résultats de l'étude, des considérations environnementales constituent le deuxième facteur en importance qui motive les consommateurs canadiens à acquérir des biens d'occasion.

Il y a toutefois place à l'amélioration en ce qui concerne notre sensibilisation face aux bienfaits de la réutilisation. Les Canadiens devraient se sentir particulièrement concernés, car selon le rapport *Planète vivante du Fonds mondial pour la nature*, le Canada est un des pays qui consomment le plus goulûment les ressources de la planète.

Les scientifiques environnementaux sonnent l'alarme au sujet des effets de la surconsommation. Les Canadiens sont, à l'échelle du monde, parmi les plus grands responsables de ce problème. Même s'il n'est pas le pire, parmi les pays industrialisés (tableau 4), le Canada peut s'améliorer davantage, surtout quand on sait qu'un assez grand nombre de pays où le revenu est élevé font mieux que lui.

Justement, ce sont des scientifiques canadiens qui ont les premiers cerné le problème et demandé que des changements soient apportés. Entre autres, William E. Rees, de l'Université de la Colombie-Britannique, a créé la notion d'empreinte écologique qui exprime le fait que la somme des activités humaines dépasse ce que la Terre peut fournir.

**« Si tout le monde sur Terre vivait comme le fait un Canadien moyen, nous aurions besoin de 3,7 planètes pour soutenir notre demande. »<sup>6</sup>**

---

<sup>6</sup> [http://www.wwf.ca/fr/nouvelles/publications/rapport\\_planete\\_vivante\\_2014.cfm](http://www.wwf.ca/fr/nouvelles/publications/rapport_planete_vivante_2014.cfm)

**Tableau 4.** Pays notés en fonction de leur empreinte écologique

Pays	Empreinte écologique de la consommation
Danemark	8.3
Belgique	8.0
États-Unis d'Amérique	8.0
<b>Canada</b>	<b>7.0</b>
Australie	6.8
Irlande	6.3
Pays-Bas	6.2
Finlande	6.2
Suède	5.9
Norvège	5.6
Espagne	5.4
Grèce	5.4
Autriche	5.3
Allemagne	5.1
Suisse	5.0
France	5.0
Italie	5.0
Royaume-Uni	4.9
Nouvelle-Zélande	4.9
République de la Corée	4.9

Source: [www.footprintnetwork.org](http://www.footprintnetwork.org)

Le rapport Planète vivante du Fonds mondial pour la nature indique en outre que «les demandes de l'humanité envers la planète sont de 50% plus importantes que la nature peut renouveler ... nous puisons dans notre capital naturel, ce qui rend plus difficile de maintenir les besoins des générations futures». <sup>7</sup> Une autre étude

<sup>7</sup> <http://www.wwf.ca/newsroom/?1800>

de l'organisme Worldwatch Institute établit que la demande relative aux ressources écologiques renouvelables et aux services que ces ressources permettent d'offrir exigerait aujourd'hui plus d'une planète Terre et demie.<sup>8</sup>

Le Canada pourrait, en renversant cette tendance au gaspillage, reprendre la voie de la durabilité sans faire énormément de sacrifices sur le plan économique :

*[Traduction] « Si elles s'efforçaient de prolonger le plus et le mieux possible la durée de vie de leurs produits, plutôt que de chercher à en vendre le plus grand nombre possible, les entreprises pourraient mettre en valeur de manière formidable les ressources utilisées pour les fabriquer. Et même si elles fabriquaient moins de produits, elles pourraient en assurer l'entretien, la réparation, la mise à niveau, le recyclage, la réutilisation et le reconditionnement ; ainsi, les débouchés et les possibilités d'emploi n'en seraient que plus grands, tout au long de la durée de vie du produit. »<sup>9</sup>*

En donnant aux différents produits une durée de vie plus longue, les consommateurs peuvent conserver un niveau de vie élevé tout en protégeant l'environnement. Il s'agit d'une solution remarquablement simple à un très grave problème.

## Le cercle vertueux de la réutilisation

Les consommateurs, et en particulier les Nord-Américains, ont pris l'habitude de jeter leurs biens prématurément. Cela donne naissance à un cercle vicieux, puisque les fabricants n'ont plus aucun incitatif à construire les choses de façon qu'elles durent. En conséquence, les consommateurs ont de plus en plus tendance à jeter leurs biens lorsqu'ils prennent de l'âge.

L'importance de la réutilisation des produits est de plus en plus reconnue. Jusqu'ici, quand on parle de protection de l'environnement, l'accent a surtout été mis sur le recyclage. Certes, le recyclage est un bon pas en avant, mais le processus de recyclage lui-même utilise de grandes ressources.<sup>10</sup> Il est beaucoup plus efficace, lorsque cela est possible, de réutiliser plutôt que de recycler :

*[Traduction] « Réutiliser un produit, cela veut dire qu'on lui donne une seconde vie ou qu'on l'utilise de façon répétée sans rien changer de son apparence ou de ses propriétés. La réutilisation prend diverses formes ; ainsi, on peut réparer un article, se servir d'un article usagé ou donner une autre fonction à un article. Selon Recyc-Québec, la réutilisation a des répercussions sur les trois domaines du développement durable (l'économie, la société et l'environnement) puisqu'elle soutient la création d'emplois, favorise la préservation des ressources naturelles et, grâce à la revente, assure la redistribution des biens. »<sup>11</sup>*

---

<sup>8</sup> <http://www.euractiv.fr/sections/developpement-durable/la-planete-vit-de-plus-en-plus-credit-307845>

<sup>9</sup> Worldwatch Institute, *Moving Toward a Less Consumptive Economy*, <http://www.worldwatch.org/node/812> (anglais seulement)

<sup>10</sup> Thomas C. Kinnaman, *Policy Watch : Examining the Justification for Residential Recycling*, *The Journal of Economic Perspectives*, Vol. 20, N° 4 (Fall, 2006), pp. 219-232 (anglais seulement)

<sup>11</sup> [http://www.museums.ca/Sustainable\\_Development/Chapter\\_8\\_Waste\\_Management/2.\\_Reduce,\\_reuse,\\_recycle\\_and\\_reclaim\\_%284Rs%29/?n=30-41-196](http://www.museums.ca/Sustainable_Development/Chapter_8_Waste_Management/2._Reduce,_reuse,_recycle_and_reclaim_%284Rs%29/?n=30-41-196) (anglais seulement)



# MÉTHODOLOGIE ET CHERCHEURS

---

## Méthodologie

Les premières données ont été recueillies auprès d'un échantillon de 2 003 répondants représentatifs de la population canadienne. L'étude a été effectuée en ligne en partenariat avec MBA Recherche. Les répondants faisaient partie d'un groupe de discussion en ligne représentant toutes les régions du Canada et répondaient à des critères de sélection prédéfinis comme le sexe, l'âge et le lieu de résidence. Étant donné que toutes les réponses ont été obtenues auprès de ce groupe, il n'a pas été nécessaire de calculer la marge d'erreur. Les répondants devaient être âgés de 18 ans ou plus.

Le questionnaire portait sur les sujets suivants :

- Détermination de la catégorie à laquelle appartenait le produit acquis ou délaissé
- Pratiques particulières d'acquisition ou de délaissement par catégorie de produit
- Pratiques particulières d'acquisition ou de délaissement par canal
- Motivations liées à l'acquisition de biens d'occasion
- Inconvénients liés à l'acquisition de biens d'occasion
- Motivations liées au délaissement de biens d'occasion
- Inconvénients liés au délaissement de biens d'occasion
- Impact perçu des pratiques de consommation responsable

Les résultats de l'étude ont mis en relief les comportements et les habitudes des Canadiens en ce qui a trait aux pratiques de seconde main et ont permis de quantifier l'intensité réelle de ces pratiques au regard de 22 catégories de produits.

Du point de vue de l'économie, la méthode adoptée s'inscrit dans le cadre des modèles d'entrées-sorties et de l'analyse des multiplicateurs, largement utilisés en macroéconomie. L'objectif était de répondre à la question de savoir si les dépenses consacrées à des produits de seconde main pouvaient générer un avantage économique positif ou si elles nuisaient à la croissance économique en réduisant le volume des achats de biens neufs.

## Les chercheurs



### FABIEN DURIF (Ph.D.)



Fabien Durif enseigne depuis 2012 au Département de marketing de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM). Il est diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Lyon (B.A., M.A., France); il détient une maîtrise en marketing des Hautes Études Commerciales (HEC) de Montréal et un doctorat en administration des affaires, obtenu dans le cadre du programme commun mis en place par les HEC de Montréal avec l'UQÀM, McGill et Concordia.

Fabien Durif se spécialise dans les domaines suivants: consommation responsable, marketing environnemental, obsolescence des objets, gouvernement éthique et investissement socialement responsable.

Il a publié plus d'une centaine d'articles, dont 23 dans des publications internationales (*Journal of Business Research, European Journal of Marketing, International Journal of Sustainable Development, International Journal of Market Research, Electronic Green Journal, Revue Française de Gestion, Revue Française du Marketing, Gestion*). Il a également signé 80 actes de colloques dans des conférences internationales (p. ex. *Academy of Marketing Science World Congress, American Marketing Association, European Marketing Academy Conference, The European Institute of Retailing and Services Studies, Annual Business Conference Promoting Business Ethics, Association Française du Marketing*).

Fabien Durif est directeur de l'Observatoire de la consommation responsable (OCR) de l'UQÀM. Formé d'une dizaine de chercheurs, l'OCR explore le domaine de la consommation responsable. Sa mission est de contribuer à l'élaboration d'une analyse scientifique et fonctionnelle du phénomène de la consommation responsable en fournissant aux chercheurs universitaires et privés, aux spécialistes, aux citoyens, aux OSBL et aux médias un accès aux connaissances existantes et aux données pertinentes.

### MANON ARCAND (Ph.D.)



Manon Arcand enseigne depuis 2007 à l'École des sciences de la gestion de l'UQÀM. Elle détient un baccalauréat et une maîtrise en gestion avec spécialisation en marketing de la même université. Elle a également obtenu un doctorat en marketing des HEC de Montréal, sous la direction du professeur Jacques Nantel. Elle s'intéresse au comportement du consommateur en ligne et aux répercussions d'Internet sur le comportement des consommateurs. Elle a publié des articles dans diverses revues scientifiques, en collaboration avec d'autres chercheurs, et présenté des exposés dans le cadre de conférences sur la sécurité en ligne, faisant part des conclusions de ses recherches portant sur l'impact

des politiques en matière de confidentialité en ligne sur les perceptions des consommateurs au chapitre de la confiance et du contrôle. Elle a récemment obtenu une subvention de recherche du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) pour étudier la démarche qu'empruntent les consommateurs canadiens qui cherchent des informations multicanaux.

### **MYRIAM ERTZ (Ph.D. STUDENT)**

Myriam Ertz étudie en administration dans le programme de doctorat commun de l'École des sciences de la gestion de l'UQÀM et s'intéresse au marketing responsable et est assistante de recherche pour l'Observatoire de la consommation responsable (OCR). Elle a acquis de l'expérience dans les domaines de la recherche et de l'information commerciale auprès de FedEx Express EMEA à Bruxelles, en Belgique, et avec le Groupe Altus à Montréal, au Canada. Elle a publié des articles dans *l'International Journal of Electronic Commerce Studies* et présenté des exposés dans le cadre de diverses conférences organisées par Net Impact, l'Association des sciences administratives du Canada, *European Marketing Academy Conference* et l'Association Francophone pour le savoir.

### **PETER SPIRO**



Peter Spiro est expert-conseil en économie et compte plus de 30 ans d'expérience dans l'analyse des tendances économiques du Canada. Il est actuellement membre exécutif du Mowat Centre for Policy Innovation à l'Université de Toronto. Il travaillait auparavant pour le ministère des Finances de l'Ontario, où il dirigeait l'unité chargée de l'établissement de modèles macroéconomiques et des analyses d'impact. Il a publié de nombreux articles dans des revues spécialisées faisant l'objet d'un examen par les pairs, par exemple la *Revue fiscale canadienne* et la *Revue canadienne d'économique*.

## **POUR EN SAVOIR PLUS :**

[consommationresponsable.kijiji.ca](http://consommationresponsable.kijiji.ca)



